

## CONDITIONS DE LOCATION

Tout contrat de location n'est accepté que pour un séjour minimum d'une semaine.

### VALIDITE

La location ne devient effective qu'avec notre accord et après réception du contrat et de l'acompte de **30 % du montant du séjour, plus 21 € de frais de dossier.**

Dès réception du contrat signé et de votre règlement, une confirmation de réservation vous sera délivrée.

La validité de la location de l'emplacement camping est limitée à 24 heures après la date d'arrivée convenue et le règlement intégral des prestations demeure exigé.

### RÈGLEMENT DU SOLDE DU SEJOUR

**Aucune réduction ne sera consentie en cas d'arrivée retardée ou départ anticipé.**

**Emplacement camping** : payable à votre arrivée.

**Hébergement locatif** : payable **30 jours avant la date de votre séjour.**

**Attention** : passé ce délai, si nous n'avons pas reçu votre règlement, nous considérerons votre réservation comme annulée et les conditions d'annulation seront appliquées. Pour les réservations effectuées moins de 30 jours avant la date prévue de votre arrivée, l'intégralité du montant du séjour, majoré des frais de dossier sera demandée.

La location comprend : les personnes, une voiture, électricité et gaz. Ne sont pas compris : linge de maison, personnes supplémentaires ou visiteurs, voitures supplémentaires

### ANNULATION

Il vous sera retenu ou vous resterez devoir :

- les frais de dossier
- un montant égal à 25% du coût intégral du séjour si vous annulez **plus de 30 jours** avant la date prévue de votre arrivée, le montant total de votre séjour si vous annulez **moins de 30 jours** avant la date prévue de votre arrivée ou si vous ne vous présentez pas à cette date.

### CAUTION

Pour les hébergements locatifs, une caution de **200 €** sera déposée au bureau du camping. Elle sera rendue au client à la fin du séjour si l'hébergement n'a pas subi de dégradation. Au départ du locataire, un inventaire est fait pendant les heures ouvrables en présence du loueur et du locataire. Dans le cas où l'hébergement nécessiterait un nettoyage par nos soins, **50 €** seront retenus.

### RÈGLEMENT INTÉRIEUR DU CAMPING

Tout client est tenu de se conformer au règlement intérieur du camping.

### ANIMAUX

Les animaux ne doivent pas rester seuls dans les locatifs.

### ASSURANCE

Il appartient au client de s'assurer. Le camping décline toute responsabilité en cas de vol, incendie, intempéries etc..et en cas d'incidents relevant de la responsabilité civile du client.